

## Erasmus+ : Appel à propositions 2025

### Une opportunité de financements pour les collectivités territoriales, leurs agents publics et les citoyens

**La Commission européenne a lancé, ce mardi 19 novembre, l'appel à propositions annuel du programme Erasmus+ pour l'année 2025. Avec un budget de près de 5 milliards d'euros à l'échelle européenne, Erasmus+ continue de soutenir la mobilité et la coopération dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce programme, devenu incontournable, s'inscrit au cœur des priorités européennes, notamment l'inclusion, l'engagement citoyen, ainsi que les transitions verte et numérique.**

Depuis sa création en 1987, Erasmus+ a permis à plus de 16 millions de citoyens européens de bénéficier de mobilités et d'échanges interculturels. Il soutient les expériences interculturelles pour tous et les activités de coopération favorisant l'émergence d'une citoyenneté européenne et des fondements pour une Europe sociale. Entre 2021 et 2024, plus de 3 millions de mobilités ont été réalisées, la France restant le premier pays de départ avec 355 200 participants sur cette période.

Dans le cadre de l'appel à propositions Erasmus+ 2025, tout organisme public peut solliciter un accompagnement à la candidature et un financement auprès de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. **Les collectivités locales sont invitées à se porter candidates, en particulier sur les volets de l'Enseignement scolaire et de l'Éducation des adultes. Depuis 2021 en France, 46 collectivités territoriales coordonnent 130 projets Erasmus+ sur les volets Education et Formation, pour une enveloppe totale de 19,3 millions d'euros. Ce sont 10 régions, 6 départements et 30 communes et communautés de communes.** Dans le cadre des projets Erasmus+ de mobilité et de partenariat, les acteurs publics peuvent mettre en place des actions pour contribuer à la formation des agents publics, bénéficier d'échanges de pratiques avec des partenaires européens, notamment en termes de conduite de projets menés à l'échelle du territoire, pour valoriser les initiatives culturelles ou encore des initiatives pour l'implication des citoyens et du tissu associatif local...

**Pour Nelly Fesseau, Directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation :** « En 2025 à nouveau, avec des financements renforcés, Erasmus+ offre des opportunités accessibles aux collectivités territoriales. Je le dis aux maires et aux élus locaux : faites bénéficier vos agents et administrés des nombreuses possibilités offertes par Erasmus+, emparez-vous-en, proposez des projets ! »

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation accompagne les candidats à travers un parcours de webinaires. Toutes les précisions concernant [l'appel à propositions](#) et le dépôt des projets sont disponibles sur son site. Les candidatures peuvent être proposées dès à présent et jusqu'au **19 février 2025** à 12h pour les projets de mobilité, jusqu'au 5 mars pour les projets de partenariat.

#### Exemples de projets menés par des collectivités locales

- **La Ville de Cenon** porte une accréditation scolaire Erasmus+ depuis février 2023 pour permettre à 16 établissements scolaires de son territoire de bénéficier de mobilités en Europe, découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques, améliorer le niveau en langues et développer l'ouverture interculturelle. 3 700 élèves et 504 professionnels sont impliqués, à tous niveaux de la maternelle au lycée. Des séjours de personnels comme de groupes d'élèves ont déjà été organisés en Italie, Espagne, Slovénie, Pays-Bas, Portugal et Turquie. Cette coordination est un sésame pour ces établissements qui n'auraient pas participé au programme par manque de temps, de moyens humains ou financiers.

- **Toulouse Métropole** porte un projet Erasmus+ pour accompagner le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur son territoire. Des mobilités sont prévues sur cinq ans pour des agents de la métropole et des membres des structures de l'ESS, pour aller se former par l'échange avec des homologues des villes partenaires au Danemark, en Espagne et en Italie. Parmi les objectifs : favoriser l'innovation dans les quartiers prioritaires de la ville, la réduction du chômage par l'inclusion, mais aussi l'alimentation durable.
- **La Ville de Libourne**, avec l'appui de l'Inspection de Circonscription de l'Éducation Nationale, porte une accréditation Erasmus+ pour organiser la mobilité des élèves et personnels (enseignants, animateurs, ATSEM, AESH, personnels techniques) de plusieurs écoles élémentaires et structures d'accueil périscolaire de la commune. L'objectif est d'ouvrir les horizons d'élèves peu amenés à sortir de leur territoire, leur permettre d'apprendre une langue étrangère, renforcer leur estime de soi et les encourager dans leur orientation.
- **Le Département d'Ille-et-Vilaine** porte un projet Erasmus+ pour les collèges de son territoire, afin de faciliter la participation de ces établissements à des échanges européens et pour organiser l'éducation au développement durable.
- **La Collectivité de Corse** a une accréditation Erasmus+ pour permettre à ses personnels de monter en compétences sur le développement de réseaux d'entreprises et de partenaires dans l'ESS, au service de l'insertion professionnelle des jeunes et d'une revitalisation des zones rurales.
- **La Coopération Eau Ile-de-France** travaille avec des partenaires slovaques et anglais pour construire un Réseau européen des experts citoyens dans le domaine de l'eau et du risque climatique, et impliquer les citoyens dans la gestion des ressources.
- Dans le cadre d'un projet Erasmus+, **la Mairie de Billière (Pyrénées-Atlantiques)** a travaillé avec les villes de Saillans (Drôme), Silvi (Italie), Gulbene (Lettonie) et Istiea-Aedipsos (Grèce) pour favoriser la mobilisation des personnes les plus exclues et précaires dans les processus de participation citoyenne comme le budget participatif.
- **La Chambre départementale d'Agriculture de la Dordogne (Périgueux)** coordonne un projet Erasmus+ pour la formation et l'autonomisation des femmes agricultrices.

CONTACTS PRESSE :

Anne-Sophie Brioux – [anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr](mailto:anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr) – 06 18 90 93 02

Shahina Akbaraly – [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com) – 06 50 82 55 02